

Agenda des manifestations

www.arnex-sur-orbe.ch – rubrique « actualités – agenda des manifestations »

9 juin 2022

Conseil général à 20h00 – En Bulande

10 juin 2022

Repas de soutien, organisé par le FC Arnex – En Bulande

1^{er} août 2022

Fête nationale organisée par la Société du Chœur Mixte d'Arnex – En Bulande

20 août 2022

Inauguration de la place du village, organisée par la Municipalité

10 septembre 2022

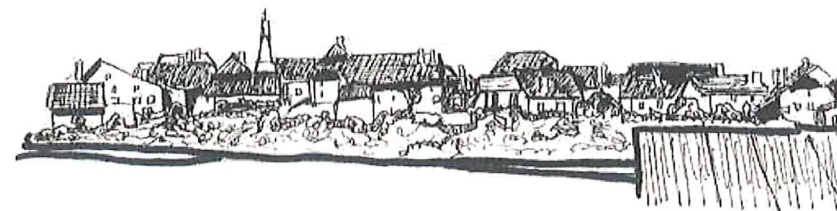
Semi-Marathon des Côtes de l'Orbe – Grande salle

18 septembre 2022

Balade gourmande, organisée par le groupement des vigneron·ne·s d'Arnex – Grande salle

15 décembre 2022

Conseil général à 20h00 – Grande salle



Arnex Info n°2

JUIN 2022

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe



Administration communale

Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe

024 441 51 37 - www.arnex-sur-orbe.ch

Greffe, secrétariat communal

greffe@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 10h30 – Jeudi de 18h30 à 19h30

Bourse communale, service des finances :

bourse@arnex-sur-orbe.ch

024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

habitants@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 19h00 à 20h00 - Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

location@arnex-sur-orbe.ch

Pourquoi, quand et où tenir son chien en laisse ?

L'Etat de Vaud lance un rappel à la vigilance aux propriétaires de chiens. Entrée en vigueur en juillet 2019, la modification du règlement d'application de la loi sur la faune prévoit, à l'instar de celui d'autres cantons romands, l'obligation de tenir les chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet, en particulier en forêt. Le printemps et le début de l'été constituent en effet une période sensible pour la faune sauvage.

Les dérangements peuvent en particulier mettre en danger la reproduction de nombreuses espèces animales. L'Etat de Vaud tient donc à rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent se montrer vigilants en cette période de l'année.

Toutes les informations utiles sont téléchargeables sur le site internet communal: www.arnex-sur-orbe.ch - rubrique «actualités - pilier public».

Les loups du Risoud

Selon les informations relayées par la Section Biodiversité et paysage de la Direction générale de l'environnement (DGE) en février 2022, la meute du Risoud était composée de quatre individus, soit un couple reproducteur et deux louveteaux. Les données ont été récoltées au moyen de pièges photographiques posés le long des chemins forestiers et pédestres. Parallèlement au suivi de la meute, un accompagnement pour les éleveurs a été mis en place et se poursuit à ce jour. Cet accompagnement se fonde sur une analyse de la vulnérabilité des alpages dans la région du Jura vaudois. En cours de finalisation, il permettra de définir les alpages qui devront et pourront faire l'objet de mesures raisonnables et proportionnées de prévention.

Nouvelle signalisation routière dans le village

La Municipalité souhaite vous informer qu'à la suite des travaux de la Place du village, une nouvelle signalisation sera mise en place. Nous remercions d'avance les automobilistes pour leur vigilance.

Votre attention est du reste attirée sur la modification des règles de priorité. Sur l'ensemble de la Place du village, la priorité de droite sera de mise. Pensez à ralentir aux intersections. Les habitudes ont parfois la vie dure.

Annulation de la journée Coup de Balai du 26 mars

Ce moment de partage n'a pas pu avoir lieu en raison du manque d'inscription. La Municipalité regrette d'avoir dû annuler cette rencontre et espère que l'édition 2023 suscitera davantage d'enthousiasme.

Personnel communal

Suite à la démission de la boursière, Madame Isabelle Lavenex, la Municipalité s'est mise en quête de son/sa remplaçant (e). Le choix s'est avéré difficile. En définitive, c'est la candidature de Monsieur Daniel Allemann qui a été retenue. Monsieur Allemann habite à Bursins, il est âgé de 61 ans. Il s'occupe également de la bourse d'un petit village à 20%. La Municipalité souhaite la cordiale bienvenue à ce nouveau collaborateur.

La Municipalité tient à remercier Madame Isabelle Lavenex pour ces presque 5 années passées au sein de notre administration. Isabelle s'est acquittée de sa tâche avec conscience, diligence et professionnalisme. Ses préavis du budget et des comptes étaient d'une excellente facture. Nous lui souhaitons de pleine satisfaction dans sa nouvelle activité.

La Municipalité

Informations diverses de la Municipalité

Arnex Info – Oublis de boîtes aux lettres

La Municipalité tient à présenter ses excuses aux habitants de la Commune dont la boîte aux lettres est restée vide lors de la distribution de précédentes éditions de l'Arnex-Infos. Les jeunes en charge de la remise de ce bulletin ne connaissent pas encore tous les recoins (parfois cachés) où les boîtes aux lettres se situent. La nature importante de leur charge leur a toutefois été rappelée et nous espérons que ces désagréments resteront, à l'avenir, si ce n'est lettre morte, tout à fait exceptionnels et isolés.

A toute fin utile, la Municipalité précise encore que chaque numéro de l'Arnex-Infos est publié sur le site internet de la Commune ; www.arnex-sur-orbe.ch.

Inauguration de la nouvelle Place du village

Depuis plusieurs mois, les travaux vont bon train sur la Place du village. Les nouveaux contours de ce lieu central de notre village se dessinent de façon de plus en plus nette. La Municipalité espère que les dérangements inhérents à un tel chantier demeurent supportables pour la population et remercie cette dernière pour sa patience.

Afin de marquer d'une pierre blanche la fin des travaux et inaugurer la Place en bonne et due forme, retenez la date du 20 août 2022.

Le programme vous sera adressé par le biais d'un tout-ménage dans le courant de l'été.

Des loisirs respectueux de la planète

40 % des déplacements de la population vaudoise ont pour motif les loisirs. La moitié de ces déplacements s'effectue en voiture, ce qui représente un impact non négligeable sur le climat (en termes d'émissions de CO₂ notamment). Pour qui se sent concerné par la préservation de notre planète bleue, une alternative simple et pratique est celle des transports publics, tantôt combinés à la mobilité douce (vélo, trottinette, patins à roulettes, marche, etc.).

Afin d'encourager la population, des formules d'abonnements à un prix aussi doux que les déplacements susmentionnés sont proposées sur le site internet www.vaudloisirs.ch :

- Abonnement mensuel week-end du 14 avril au 15 juillet 2022 au prix de 19.- francs.

C'est aussi le lieu de rappeler que des cartes journalières de transports CFF sont disponibles auprès de la Commune d'Orbe, en quantité limitée (en cas d'intérêt, pensez à anticiper) au prix de 42.- francs. Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la Commune d'Orbe www.orbe.ch – rubrique « mon quotidien – carte journalière CFF ».

Et pour rester dans le thème éco-responsable

Le verre, la céramique ou encore certains métaux ne brûlent pas à l'000 degrés. Ils n'ont par conséquent pas leur place dans les sacs taxés destinés à l'incinération. De même, les déchets verts suscitent un surplus d'énergie pour brûler (la faute à l'humidité) et il est donc préférable de les destiner au compost. Ca tombe bien, ça fait de l'engrais pour le potager.

Conseil général

ORDRE DU JOUR

Séance du jeudi 9 juin à 20h00 salle de Bulande

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2021, joint à la convocation
3. Assermentation des nouveaux membres
4. a) lettres et pétitions (à faire parvenir à M. Jean-Luc Porchet, Président du Conseil, au plus tard pour le samedi 4 juin 2022)
b) Communications de la Municipalité
5. Préavis n° 01/2022 Comptes communaux 2021
6. Election du Bureau
7. Divers

Le préavis municipal, le rapport de la commission et les comptes 2021 (comptes de fonctionnement 2021, bilan au 31.12.2021, tableau des investissements 2021, comptes d'investissement 2021 et rapport de la fiduciaire 2021) seront à disposition des conseillers dès le mardi 7 juin 2022, au sous-sol du collège.

D'autre part, tous ces documents seront publiés sur le site internet communal d'ici le lundi 30 mai 2022.

La secrétaire – Amandine Gonçalves (079 543 63 08)

Paroisse – recherche un (e) organiste liturgique

Les villages d'Agiez, Arnex-sur-Orbe et Bofflens mettent au concours le poste d'organiste liturgique. Les trois villages appartiennent à la paroisse d'Orbe-Agiez. Ce poste représente entre deux et trois services ordinaires par mois et l'accompagnement des services funèbres.

La rémunération est assurée par les communes selon le barème de l'Association des Organistes Romands.

En cas d'intérêt, merci de vous adresser à Madame Aude Collaud, Pasteure, par téléphone au numéro 079/ 959 48 94 – ou par courriel à l'adresse aude.collaud@eev.ch.



Avis municipal – Travaux routiers

Afin de permettre la pose du revêtement bitumeux définitif à Arnex, le début de la route de Pommaples, le haut de la route du Vignoble ainsi que la croisée de la route de Pommaples/ rte de Bofflens seront fermés à la circulation du :

- **Mardi 7 juin au samedi 11 juin 2022**

Nous vous signalons que ces dates de travaux peuvent varier ou peuvent être déplacées en fonction des conditions météorologiques.

La déchetterie sera fermée le lundi 6 juin (Pentecôte) et le jeudi 9 juin 2022.

Nous vous remercions de votre compréhension.



La Municipalité

Avis municipal – Travaux routiers

Afin de permettre la pose du revêtement bitumeux définitif à Arnex, le début de la route de Pompaples, le haut de la route du Vignoble ainsi que la croisée de la route de Pompaples/ rte de Bofflens seront fermés à la circulation du :

- Mardi 7 juin au samedi 11 juin 2022

Nous vous signalons que ces dates de travaux peuvent varier ou peuvent être déplacées en fonction des conditions météorologiques.

La déchetterie sera fermée le lundi 6 juin (Pentecôte) et le jeudi 9 juin 2022.

Nous vous remercions de votre compréhension.



La Municipalité